

Projet diocésain de pastorale des jeunes

juin 2013

Tout au long de cette année pastorale 2012 – 2013, à la demande du conseil épiscopal, l'équipe diocésaine de la pastorale des jeunes a mené une réflexion en vue de l'écriture d'un projet renouvelé. Cette réflexion a pris en compte des repères sociologiques, culturels et anthropologiques, les expériences passées (tant dans les réussites que dans les manques). Les animateurs de jeunes dans le diocèse, le conseil épiscopal, le conseil presbytéral ont été associés à cette réflexion.

A l'issue de ce travail, il convient de rappeler les orientations d'organisation prises en 2007 dans le sillage du dernier synode diocésain:

Pour la tranche d'âge 12/18 ans : l'équipe diocésaine de la pastorale des jeunes coordonne ce qui existe par l'intermédiaire des services et mouvements, (par exemple « Taizé à la Toussaint » porté par l'aumônerie de l'enseignement public, « la Lumière de Bethléem » à l'initiative des scouts et guides de France, le « week-end Katimavik » organisé par l'Arche région sud-ouest, le « week-end de la BD » à l'initiative de Chrétiens Médias) et elle organise des temps forts diocésains (comme les pèlerinages pour les collégiens et / ou les lycéens)

Pour la tranche d'âge 18/35 ans : l'équipe diocésaine de la pastorale des jeunes a plus un rôle de rassembleur et d'initiative. Il existe quelques groupes, mais en général, les jeunes sont « en électron libre », parfois éloignés du diocèse par leurs études ou leur vie professionnelle. La pastorale des jeunes les rassemble ; elle impulse des temps forts, des rassemblements, des temps spirituels, de formation.

La pastorale des jeunes est une pastorale de l'accueil, de la patience, de l'initiation, de l'accompagnement, de la gratuité, une pastorale aussi de la discontinuité. Aucun résultat immédiat n'est à attendre. Aucune mainmise sur un projet (encore moins sur les jeunes) n'est possible. Dans un contexte où les institutions (et donc aussi l'Église) ne font plus autorité, c'est la cohérence et la perception de l'authenticité des adultes, ainsi que la mise en responsabilité des jeunes eux-mêmes, qui peuvent devenir facteur de dynamisme.

La réflexion fait ressortir quatre buts fondamentaux, qui devront être déclinés en objectifs et en moyens.

Ces quatre buts doivent, de façon transversale, honorer trois dimensions inhérentes à une pastorale diocésaine des jeunes: favoriser l'unité diocésaine, accompagner les jeunes et les adultes animateurs, encourager les liens entre les jeunes et la pastorale ordinaire (notamment paroissiale).

Ces quatre buts fondamentaux se déclinent ainsi :

- Favoriser l'intériorité, la prière, la vie spirituelle
- Favoriser et proposer des lieux de solidarité, de fraternité, de liens de confiance, en coresponsabilité
- S'immerger réellement dans le monde et la culture des jeunes
- Favoriser et proposer des lieux de formation de vie et de réflexion humaine et chrétienne.

I. Favoriser l'intériorité, la prière, la vie spirituelle

La demande d'intériorité des jeunes est forte. Le besoin de silence, de prière, est évident, et lorsqu'ils sont proposés, ces temps sont appréciés.

La pastorale des jeunes doit porter le souci d'initier les jeunes au Mystère de Dieu

La pastorale des jeunes, qui concerne l'ensemble de la vie du diocèse, en lien avec les paroisses et les doyennés, peut donc :

- Encourager, faire connaître, proposer des messes en doyenné ou en paroisse, préparées et animées par des jeunes. Ces initiatives existent, toujours pour un temps donné (parfois sur une courte durée). Ce sont des occasions pour des jeunes de prendre une responsabilité réelle dans le domaine spirituel et liturgique, de faire du lien avec les communautés
Ce sont aussi des portes ouvrant sur « un faire ensemble », des temps intergénérationnels.
- Continuer à proposer ou à relayer des temps de rencontre et de pèlerinages dans des lieux spirituels et de prière, tel Taizé.
- Imaginer et favoriser des lieux et des rendez-vous stables et repérables, où des jeunes qui ont quitté la Charente pour un temps, ou qui ont quitté les cercles ecclésiaux, peuvent revenir sans difficulté.
- Continuer de relayer et coordonner les propositions provinciales, nationales et internationales faites aux jeunes (JMJ...).
- Proposer des temps de prière, de relecture et de célébration aux adultes en situation d'accompagnement des jeunes.

II. Favoriser et proposer des lieux de solidarité, de fraternité, de liens de confiance, en coresponsabilité

Les « temps forts » sont ainsi perçus parce qu'ils proposent des temps de fraternité, de vie ensemble, de rassemblements où il est plus facile de dire et de célébrer sa foi, et donc de se ressourcer humainement et spirituellement.

En ce sens, la pastorale diocésaine des jeunes propose déjà de nombreux rendez-vous. Il convient de ne pas perdre ce dynamisme acquis au fil des ans.

C'est également dans ces propositions que l'équipe diocésaine de la pastorale des jeunes pourra travailler de façon privilégiée l'unité diocésaine : « elles sont le cœur de la vie diocésaine et elles ouvrent le regard des jeunes ».

- Continuer l'organisation de pèlerinages diocésains des jeunes, à Lourdes ou dans des lieux d'histoire et de foi chrétienne.
- Sur Angoulême, imaginer un lieu de vie (une maison?) pour des étudiants, composé de quelques studios, proposant une partie de vie communautaire (temps de prière et / ou repas hebdomadaire,...) et une expérience ecclésiale (un engagement dans un service ou un mouvement d'Église, type animation de groupe d'aumônerie,...).
- Mettre en place une « plate-forme » de services, proposant baby-sitting, petits boulots, covoiturages... Un lieu d'entraide concrète à destination des jeunes, permettant de vivre la fraternité et la confiance, et la mise en liens des uns avec les autres.
- Proposer et encourager des « temps forts » diocésains (messe ? Journée ? Demi-journée?) regroupant tous les jeunes (collégiens et / ou lycéens) du diocèse en début ou en cours d'année. On peut aussi imaginer un « forum des jeunes » en début d'année dans la dynamique d'un lancement d'année pastorale ou à une occasion particulière (arrivée de la lumière de Bethléem par exemple).
- Vivre des temps d'envoi de pèlerinages ou de « temps forts » en lien avec les paroisses.
- Continuer et accentuer la coordination, l'information et les encouragements des propositions des différents groupes, mouvements et services liés à la jeunesse.

III. S'immerger réellement dans le monde et la culture des jeunes

Les jeunes ont investi un « sixième continent » : le monde virtuel. Il paraît absolument nécessaire non seulement de ne pas prendre peur de cet espace numérique, mais de l'habiter autant que possible.

- L'équipe diocésaine de la pastorale des jeunes, son coordinateur en tête, doivent être présents sur les réseaux sociaux (Facebook,...), les blogs et sites internet. Ils pourront y faire connaître leurs propositions et invitations, mais aussi entrer en dialogue avec des jeunes, tisser des liens (entre la pastorale des jeunes et les jeunes, et entre jeunes), écouter ce que vivent les jeunes... et faire des liens avec les communautés chrétiennes existantes (aumôneries, paroisses, groupes divers).
- Le monde de la musique semble être également un monde à investir plus qu'il ne l'est actuellement.

IV. Favoriser et proposer des lieux de formation de vie et de réflexion humaine et chrétienne.

Dans un monde aux institutions désacralisées et aux repères fluctuants, dans une période où les structures (affectives, familiales, chrétiennes...) des jeunes sont fragiles, il semble important et même nécessaire que les propositions soient porteuses d'un contenu clair, riche et structurant.

- La pastorale diocésaine des jeunes pourra proposer aux adultes (animateurs, parents, toute personne intéressée) des temps et des lieux de réflexion et de connaissance du monde des jeunes.
- De la même façon, il conviendra de travailler, de façon particulière pour les différentes propositions, mais aussi de façon plus générale et « transversale », les contenus de la foi et les questions anthropologiques liées à la jeunesse en organisant et en privilégiant des apports et des travaux de qualité.
- Avec les jeunes, et coanimés avec eux, créer des groupes d'échanges, de formation chrétienne, et de réflexions (philosophiques, théologiques, anthropologiques...).

Le travail de l'année a mis en valeur quelques dysfonctionnements dans l'organisation de la pastorale diocésaine des jeunes.

1/ La présidence de ACASAJMJ et le lien avec le conseil épiscopal

La Pastorale diocésaine des jeunes est portée juridiquement par une structure associative née suite aux JMJ de 1997 et nommée ACASAJMJ (Association Charentaise d'Aide et de Soutien Aux Jeunes et Mouvements de Jeunes).

Cette structure avait comme présidente, de 2008 à 2011, la coordinatrice de la pastorale diocésaine des jeunes (cette dernière ayant démissionné lors de l'assemblée générale de l'exercice 2011). En effet, il s'avère que :

- Il n'est pas forcément souhaitable que le coordinateur ou le responsable diocésain de la pastorale des jeunes soit le président de la structure associative. La même personne se retrouvant à la fois porteuse des grandes orientations et devant mettre en œuvre concrètement ces orientations, ce qui d'une part paraît lourd, d'autre part laisse peu de place à la prise de recul.
- Le président de l'ACASAJMJ, dans sa fonction de président, doit avoir toute légitimité pour donner les grandes orientations pour la pastorale diocésaine des jeunes. Or, cette pastorale diocésaine ne peut être déconnectée de la vie du diocèse et du conseil épiscopal.

Proposition :

Pour répondre à ce dysfonctionnement, il semblerait juste que le conseil épiscopal nomme un « délégué épiscopal chargé de l'accompagnement de la pastorale diocésaine des jeunes ». Ce délégué ne sera pas nécessairement vicaire épiscopal et membre du conseil de l'évêque. Il pourra en revanche être le président légitime de l'ACASAJMJ, sans être en même temps le coordinateur de cette pastorale.

2/ Les finances

Il a été défini en 2009 que :

- L'association ACASAJMJ gère de façon autonome toutes les activités liées à la pastorale diocésaine des jeunes (pélés, temps forts,...).
- L'Association Diocésaine prend en charge les salaires et les coûts de fonctionnement de cette pastorale.

Il semble qu'il conviendrait de faire apparaître une comptabilité consolidée qui mette au jour l'investissement financier lié à la pastorale diocésaine des jeunes.

Un tel projet nécessite non seulement une mise en œuvre réelle, et donc des moyens, mais aussi des lieux d'évaluation.

Moyens

La pastorale diocésaine des jeunes est portée par une équipe, pilotée par un coordinateur. Cette organisation semble à continuer, avec quelques aménagements :

- En plus de qualités de vie spirituelle et de vie humaine, d'organisation, de travail en équipe,... de connaissance et de compréhension du monde des jeunes, le coordinateur doit être à l'aise avec l'outil informatique et le monde numérique.
- L'équipe diocésaine de la pastorale des jeunes mériterait d'être recomposée, en prenant compte des différentes composantes de la pastorale des jeunes dans le diocèse, et en vérifiant que ces composantes soient réellement représentées.
- L'équipe diocésaine de la pastorale des jeunes, et son coordinateur en particulier, doivent veiller à rester le plus possible en lien avec les paroisses, doyennés, mouvements et services, et plus largement, toute la vie diocésaine.

Évaluation

Une évaluation périodique de la mise en œuvre de ce projet, pour en vérifier la pertinence et l'actualiser le cas échéant, pourra être effectuée :

- En premier lieu, par l'équipe diocésaine de la pastorale des jeunes.
- Dans le meilleur des cas, une fois par an avec le conseil épiscopal, et au minimum une fois tous les trois ans.